

Professionnels qualifiés et cadres de l'informatique originaires de pays tiers en Allemagne : Les titres de séjour possibles

Possibilité I

Titre de séjour pour un emploi qualifié (professionnels qualifiés conformément aux articles 18a, 18b de la loi sur le séjour des étrangers - AufenthG)

Possibilité II

Carte bleue européenne (conformément à l'article 18g de la loi sur le séjour des étrangers - AufenthG)

Possibilité III

Titre de séjour conformément à l'Article 19c, alinéa 2 de la loi sur le séjour des étrangers - AufenthG en relation avec l'article 6 de l'Ordonnance relatif à l'emploi des étrangers - BeschV)

CONDITIONS

- Diplôme universitaire **ou** professionnel reconnu en Allemagne. (Alternative : diplôme universitaire ou professionnel reçu en Allemagne).
- Offre d'emploi concrète en tant que professionnel qualifié de l'informatique en Allemagne.
- Personnes de plus de 45 ans : éventuellement salaire brut annuel d'au moins 49 830 € (en 2024) ou assurance vieillesse suffisante.
- Approbation de l'Agence fédérale pour l'emploi (BA)*.

*L'approbation de l'Agence fédérale pour l'emploi (BA) n'est pas requise si le salaire est au moins de 45 300 € (en 2024).

- Diplôme universitaire reconnu en Allemagne **ou** une qualification tertiaire similaire. (Alternative : diplôme universitaire ou professionnel reçu en Allemagne).
- Offre d'emploi concrète en Allemagne en tant que professionnel qualifié ou cadre de l'informatique (emploi conforme à la qualification).
- Salaire brut annuel minimum de 41 041,80 € (en 2024).
- Approbation de l'Agence fédérale pour l'emploi (BA)*.

*L'approbation de l'Agence fédérale pour l'emploi (BA) n'est pas requise si le salaire est au moins de 45 300 € (en 2024).

Pour les professionnels de l'informatique sans qualification formelle

- Au moins 3 ans d'expérience professionnelle d'un niveau académique dans l'informatique dans les 7 dernières années.
- Emploi conforme à la qualification en Allemagne.
- Salaire brut annuel minimum de 41 041,80 € (en 2024).
- Approbation de l'Agence fédérale pour l'emploi (BA).

- Au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans l'informatique dans les 5 dernières années.
- Offre d'emploi concrète en Allemagne.
- Salaire brut annuel de 40 770 € (en 2024)**.
- Approbation de l'Agence fédérale pour l'emploi (BA).

**L'exigence du salaire minimum n'est pas requise si l'employeur est soumis à une convention collective et si le professionnel de l'informatique est employé selon les conditions de travail en vigueur dans la convention collective.